



Appliquer un jugement baisse de pension

Par **dadou95**, le **24/12/2008** à **12:53**

jugement familiales affaire baisse de la pension alimentaire depuis 1^{er} juillet 2008 j'ai eu une baisse de la pension alimentaire mais huissier 93 qui me fait la saisie sur chômage qui se trouve à Paris RATP ne veut pas appliquer malgré que je l'ai fait signifier par huissier de Saint-Quentin 93 que j'ai payé 80 euros qui lui a remis une copie du jugement mais cela fait 17 mois quand me prélève la même chose sans la baisse de la pension. Comment faire pour appliquer le jugement. DU TRIBUNAL DE BOBIGNY AFFAIRE FAMILIALE.

Par **dadou95**, le **24/12/2008** à **20:18**

bonjour je m'excuse si vous m'aidez merci d'avance